

# ROTARY CLUB CENTRE ALSACE SÉLESTAT



Président : Jean-Marie MONTAVON Tel : 03 88 92 33 97 FAX : 03 88 82 26 41 PORT : 06 08 71 43 37  
 E-mail : Jean-marie.Montavon@wanadoo.fr  
 Secrétaire : Jean-Pierre HAAS Tel : 03 88 58 57 61 FAX : 03 88 58 57 79 Dom : 03 88 82 94 28  
 Email haasje@cmcee.creditmutuel.fr

Club N° 0024327  
 District 1680

## LES INFOS DU MOIS n° 3

### Septembre 2002-2003



### En Bref...

**BULLETIN.** Le président a bien voulu se charger du bulletin comme par le passé. Mais il ne peut taper lui-même tous les textes ; la mise en page prend déjà beaucoup de temps, et tout ce qui l'entoure.

Nous appelons la procédure à suivre Vous adressez les textes **en Word, sur DISQUETTE, ou par E-MAIL,** au secrétaire qui rassemble tous les articles avant de les donner au président. Si cette solution est impossible, remettez votre texte à Pierre SCHNEIDER qui fera le nécessaire.

Remettez votre texte **dans la semaine.** Le bulletin du mois paraîtra au milieu du mois suivant, au plus tard.



#### Souvenir de CHINE

Jean-pierre Sattler a fait partie d'un groupe de 50 français venus pratiquer la gymnastique chinoise. Des expériences tout à fait extraordinaires dont un séjour dans la campagne où des milliers de Chinois vinrent voir ces occidentaux pratiquer avec eux leur gymnastique. Jean-Pierre nous en parlera lui-même.

### Réunion du 3 septembre 2002

Rapporteur : Hugues DESCHAMPS

Présents : Michel GUYON, Roland ROESCH, Remy DREYFUS, Eric HELLER, Pierre WEIL, Jean-Marie MONTAVON, Jean-Louis AVITABILE, Pierre SCHNEIDER, Jean-Paul MULLER, Hugues DESCHAMPS.

Pierer WEIL nous présente A. DOT 67 Association pour le don d'organes et de tissus humains. Pierre nous distribue des documents pour nous faire prendre conscience des problèmes inhérents à cette association.

La soirée Lyons club aux Tanzmatten animée par un imitateur de notre Johnny national, Jean-Claude Bader ( ad-joint à la culture de Strasbourg )

Une soirée exceptionnelle au parlement européen de Daniel Barenboin présentant un orchestre associant des Arabes palestiniens et des Israéliens

Jean-Marie Montavon nous donne son sentiment sur la dernière réunion de l'ADAC où l'on parle, d'une manière claire d'un troisième pôle alsacien Colmar-Sélestat. Cependant il se demande si l'on n'est pas encore en retard d'une guerre et s'il ne faudrait pas travailler sur des partenariats entre villes alsaciennes, et rhénanes, un peu comme on l'avait fait à l'époque de la Décapole. Il prépare un article dans ce sens qui paraîtra en 2003 dans l'annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste.

Le débat se fait sur ce thème. Roland Roesch montre par la présentation de documents touristiques

#### INFO sur le District ; Le COMITÉ DE DISTRICT

Gouverneur	François CHAMBON	STRASBOURG
1er Vice président	JACQUES GRIMM	Strasbourg OUEST
2ème Vice Président	Claude WIND	Strasbourg Europe
Adjoints	J. ABY C. BIGOT, L DAMBRUN, E DEMOLOMBE, G LANG, P POINSOT P WEIL	
Co. Act. Intérieure	JACQUES GRIMM	Strasbourg OUEST
Co. Act. Intérêt Public	PIERRE JACHEZ	Strasbourg EST
Co. Act. Internationale	GÉRARD GUILLAUME	Belfort-Montbéliard
Co. Act. Jeunesse	A. GERBET A. BESANÇON	Champagnole-Strasbourg
Co. Act. Professionnelle	JEAN-FRANÇOIS ABY	Haguenu
Fondation	GÉRARD CAEN	Strasbourg Sud
Communication	Paul LUGAND	Belfort-Montbéliard
SECRÉTAIRE	Jean Dominique HEYL	Strasbourg
	Mme TISSOT	<b>Siège du district</b>
TRÉSORIER	Alain VAUTRAVERS	Strasbourg

que la séparation entre Haut Rhin et Bas Rhin est bien réelle. Michel Guyon rappelle une ancienne volonté de créer un club de basket haut niveau entre Colmar et Sélestat, mais en raison des différences de mentalité, cela s'est transformé en utopie. Jean Louis Avitabile se souvient des frontières lors des contrôles fiscaux entre Bas Rhin et Haut Rhin.

La plaquette du club se prépare, de même que celle du district destinée aux étudiants du Student Exchange.

Le club souhaite un prompt rétablissement à la soeur et au neveu de deux d'entre nous.

# Viiste de la brasserie HEINEKEN de SCHILTIGHEIM

le mardi 10 septembre 2002 par le président

En ouvrant ses portes au public, la brasserie souhaite lui faire partager sa passion pour la bière !



Nous étions une dizaine de personnes à visiter l'un de ces fleurons de l'industrie brassicole alsacienne, Heineken, le deuxième groupe français et la plus grande entreprise de Schiltigheim. Etonnant, ce grand ensemble de 12,4 hectares, en plein centre ville aujourd'hui, alors qu'il était à la campagne il y a à peine 140 ans, étonnant cette salle de brassage qui a conservé ses superbes cuves de cuivre qui font penser au sanctuaire du capitaine Nemo, où l'on a pu voir encore un brasseur jeter, à la main, le précieux houblon. Mais, détrompez-vous, tout cela fonctionne à l'ordinateur ; 250 km de conduites véhiculent, invisibles, sous vos pieds, fluides, énergie, information. Et les brasseurs, filtres, cavistes, enfin tous ces artisans d'antan qui faisaient "cette bière qui fait aimer la bière" sont devenus automaticiens, informaticiens, conducteurs en tous genres. Mais rassurez-vous, la bière même devenue néerlandaise, est aussi bonne, fabriquée selon les techniques les plus traditionnelles et les plus élaborées, dans le respect scrupuleux des normes d'hygiène et de l'environnement. HEINEKEN fut la première brasserie européenne certifiée à la norme Iso 9002.

De la salle de brassage où 30 000 tonnes de malt d'orge sont

traitées en continu par 8 cuves de brassage, en 14 brassins en 24 h, soit 6000 hectolitres ; l'eau se mélange au malt à une température de 75 °. Après filtration, le moût reçoit la précieuse levure, un secret de

Heineken conservé depuis des siècles, puis commence une fermentation de 28 jours à 2,3 ° dans 32 énormes tanks de 5000 hectolitres chacun ( leur capacité permettrait de donner une canette à chaque Français ! ) dont la forme futuriste les a fait appeler " apollos". Une nouvelle fois filtrée, la bière est prête à être mise en bouteille, boîtes ou fûts, sur 4 km de convoyeurs avec une capacité de 60 000 bouteilles heure ( plus de 400 millions de bouteilles chaque année ) avec lavage, remplissage, bouchage, pasteurisation et étiquetage. Et puis cela part sur palettes par le rail ( 3900 wagons ) ou la route ( 9700 camions ), vers les destinataires dans plus d'une centaine de pays du monde.

250 ans d'histoire

Le gel du vignoble en 1446 se traduit par un essor de la brasserie ; la bière devient une boisson courante. 6 brasseries renommées à Strasbourg dont celle des Hatt. Jean Hatt fonde en 1746 le Brasserie de l'Espérance, en plein centre de Strasbourg, près du vieux port, en face de l'église St Guillaume dont le clocher porte une ancre ; ce sera le " logo " de sa bière. Se moderniser, selon les techniques nouvelles ( chaudières à vapeur, réfrigération ), l'arrivée du chemin de fer qui ouvre " la

porte de Paris" oblige à se délocaliser, à Schiltigheim, qui deviendra "la cité des brasseurs". La brasserie Espérance fusionne avec la brasserie de Mutzig, les brasseries et malteries de la Perle et les grandes brasseries et



malteries de Colmar ; ce sera l'AIBra. Racheté par Heineken en 1972, il deviendra en 1980 Heineken France, puis Brasseries Heineken en 1993 après avoir été Française des brasseries à la suite du rapprochement avec l'Union de Brasseries et Brasseries Pelforth. En l'an 2000 l'unité de Schiltigheim est la première du groupe à recevoir la certification Iso 14001 pour l'environnement. Le souci de l'environnement est essentiel chez Heineken : contrôle des effluents, des rejets dans l'atmosphère, lutte contre le bruit, lutte contre la pollution par le choix du rail en particulier au détriment de la route, et les économies d'énergie. En 2001, 1,14 millions d'euros ont été investis pour la qualité, la sécurité et l'environnement. Ce site-vitrien a été le seul à ouvrir ses portes





au public lors des " recyclades " en septembre 2001.

Nous avons terminé cette intéressante visite par une dégustation en compagnie d'Annabelle, notre guide, Fabienne, la responsable des visites et Pierrette, assistante au service des systèmes qualité d'Heineken. Puis ce fut, à la Taverne des Brasseurs, bien sûr, que se termina la visite où nous n'avons pas oublié que l'Alsace était aussi une région viticole prestigieuse.

#### Quelques chiffres

- 328 millions de bouteilles, 136 millions de boîtes et 1,4

million de fûts commercialisés sous les noms de Heineken ( 60 % du volume brassé ), Amstel ( 2 ème marque internationale du groupe présente dans plus de 100 pays ), deux blondes standard à diffusion nationale : "33" Export et Mützig, deux bières spécifiquement alsaciennes : Mutzig Old Lager et Ancre, la doyenne alsacienne brassée depuis 1746 à Strasbourg.

- 727 700 m<sup>3</sup> d'eau pompée dans la nappe phréatique à 67 m de profondeur. Il faut de 4,8 litres d'eau pour faire un litre de bière. Il y a dix ans encore il en fallait 16,3 litres, bel exemple de lutte contre le gaspillage même si nous disposons de la deuxième réserve d'eau potable d'Europe

Il existe deux autres sites Heineken en France, Marseille et Marcq en Bareuil, l'unité de Schiltigheim étant la plus importante. Le siège social est à Rueil Malmaison et le siège général du groupe à Amsterdam.

## Réunion du 17 septembre 2002

Rapporteur : Eric HELLER

Présents : J-M MONTAVON, L. GISSELBRECHT, FR. DREYFUSS, R. DREYFUS, H. DESCHAMPS, R. BOLTZ, M. FETTIG, P.WEIL, R. BLOCH, J-L AVITRABILE, E. HELLER

Excusés : J-P HAAS et R. GRAFF

Informations rapides communiquées par le président : Student Exchange pour l'Allemagne, ADOT, Activités du Rotary de Colmar. Présentation de l'ordre du jour de l'AG; du 1 er octobre. Marché de Noël : le président est en contact avec M. RITTER, adjoint au maire de Sélestat pour l'économie. Action Illettrisme : des contacts ont été pris avec M. THOMAS, principal du collège Mentel de Sélestat en vue d'une réunion en novembre pour voir s'il y a possibilité de faire une action.

Marc FETTIG nous donne des précisions sur la sortie en Lorraine le 20 octobre 2002.

Pierre WEIL nous signale qu'il sera le coordinateur local auprès de M. LUSSAGNÉ pour l'opération " Polio Plus ". RYLA du 13 octobre 2002 : date limite d'inscription le 28/09/2002. Remise de Charte le 27 septembre 2002 à VORAY en Haute Saône CONFÉRENCE DE DISTRICT aux Salines d'ARC ET SENANS le 19 octobre 2002, la participation des membres sera prise en charge par le club. On fait le point sur l'avancement de l'opération plaquette du club et de la création d'un site Internet /

Actions en faveur des étrangers : R. Boltz prendra contact avec le responsable de l'association des Alévis pour la mi octobre. Francis Dreyfuss prévoit un contact avec le président du Club doyen pour harmoniser nos actions.

### Repas conférence « **Le nouveau régime des droits de succession** »

par Hubert REISACHER

Réunion du 24 septembre 2002. Rapporteur Alain BIGEREL

#### les nouveaux droits du conjoint survivant

La loi du 3 décembre 2001 renforce la protection du conjoint survivant.

Dorénavant, il sera héritier par préférence aux grands parents, aux frères et sœurs et aux parents plus éloignés.

Toutefois en présence de frères et sœurs, la loi a institué un droit de retour légal sur les biens reçus par succession ou par donation se retrouvant en nature au décès de l'un des conjoints. Ces biens sont dévolus par moitié aux frères et

sœurs du défunt ou à ses ascendants et pour moitié au conjoint survivant. Ce droit peut être écarté par une volonté contraire du défunt.

En concours avec des enfants, il faut faire une distinction : S'il s'agit d'enfants communs il a le choix entre un quart en toute propriété ou la totalité en usufruit.

S'il s'agit d'enfants non communs aux deux époux, il lui revient un quart en propriété. Mais ces droits ne sont acquis que s'il n'existe pas de testament du défunt.

Le conjoint survivant bénéficie pendant une année d'un droit de jouissance gratuite sur le logement et sur le mobilier le garnissant, ce droit lui appartenant quels que soient les héritiers ou légataires. S'il est locataire, les loyers seront remboursés par la succession au conjoint survivant au fur et à mesure de leur acquittement.

Le bénéfice de ce droit est d'ordre public et ne peut pas être écarté par une volonté contraire du défunt.

En outre, le conjoint qui occupait effectivement à l'époque du décès à titre de résidence principale un logement appartenant aux époux ou dépendant totalement de la succession, a sur ce logement jusqu'à son décès un droit d'habitation et un droit d'usage sur le mobilier le garnissant. Le conjoint dispose d'un délai d'un an pour manifester sa volonté de bénéficier de ces droits d'usage et d'habitation.

Ce droit peut être supprimé à condition que la volonté du défunt à ce sujet soit exprimée dans un testament authentique.

Une personne ne pourra faire de testament portant sur plus des

trois quarts de ses biens si à défaut d'ascendants ou de descendants elle laisse un conjoint survivant.

Il s'agit d'un droit à réserve instauré au profit du conjoint. En présence de d'ascendants ou de descendants, cette réserve ne s'applique pas.

La nouvelle loi améliore la situation du conjoint mais laisse une place non négligeable à la volonté des époux. Le contrat de mariage d'abord permet de transmettre dans certains cas, toute la propriété des biens au conjoint survivant et ce actuellement sans taxation fiscale. La donation entre époux permet d'augmenter les droits du conjoint survivant à savoir s'il est en présence d'enfants, communs ou non, il peut recevoir le quart en propriété et l'usufruit du surplus, il peut aussi recevoir la moitié en propriété s'il y a un enfant, et un tiers s'il y a deux enfants. La donation entre époux conserve son utilité.

## MARCHÉ DE NOËL 2002

### 6 ateliers

- \* Atelier : **Aumonières " pot pourri "** Monique Schneider et Monique Flecher
- \* Atelier : **Dessous de plats , gelée de pommes et confiture de châtaignes** : Anne Marie et Jean-Paul Muller
- \* Atelier : **Fagots de sarments de vignes décorés** et couronnes de pommes de pin  
1 ère réunion le 7 novembre à 20 h au siège chez Christiane et Hubert Reisacher à Villé.  
Montage les lundis après-midi, à partir de 14 h 30 : 18/11, 25/11, 2/12  
les mercredis soir à partir de 20 h : 13/11, 20/11, 27/11
- \* Atelier : **Pot en terre avec décoration de Noël** ( rose, pins... ) : Valérie Deschamps
- \* Atelier : **Père Noël en bois** Pierre Schneider et Jean-Paul Muller
- \* Atelier : **Epices foie gras, gelée " vin chaud", vin chaud** : Roland Roesch

### Fabrication d'objets

Fabienne Bigerel  
Chantal Boltz  
Valérie Deschamps ( Responsable d'atelier )  
Jacqueline Dreyfuss  
Mimi Dreyfus  
Hilda Fettig  
Monique Flecher  
Berthe Gisselbrecht  
Arlette Graff  
Annette Guyon  
Elisabeth Heller  
Anne-Marie Muller  
Marie-France Montavon ( Coordination des ateliers avec Francis Dreyfuss )  
Christiane Reisacher ( Responsable d'atelier )  
Nicole Roesch

Yvette Sattler  
Monique Schneider ( Responsable d'atelier )  
Jean Paul Muller  
Pierre Schneider ( Responsable d'atelier )  
Roland Roesch  
Léon Gisselbrecht

### Groupe de coordination

Pierre Weil, responsable du marché de Noël  
Jean Paul Muller  
Pierre Schneider ( Responsable d'atelier )  
Roland Roesch  
Francis Dreyfuss  
Eric Heller  
Remy Dreyfus  
Jean-Marie Montavon

**p 1 ère réunion le jeudi 7/11 à 20 h au siège**

**RAPPEL** : Ceux qui participent à l'atelier de Christiane ont à préparer dès maintenant :  **pommes de pin, noix, pommes de mélèze : à dorer pour les trois, églantines avec petites tiges, rondelles d'oranges, de pommes séchées, fleurs séchées : hortensias, monnaie du pape, physalis ( amour en cage ), ou autres éléments floraux**

**p Le montage commence le mercredi 13 novembre**